

Étude auprès des structures pratiquant des IVG

Votre établissement a été sélectionné pour faire partie d'une étude portant sur les recours à l'IVG. La direction au sein de votre établissement en a été informée et un correspondant est en charge de sa bonne réalisation dans votre structure.

Cette étude, réalisée sous la responsabilité du ministère de la santé (DREES, DGS et DHOS), en lien avec l'unité mixte INSERM-INED 569, a pour but de décrire les conditions d'accès et de prise en charge de l'interruption de grossesse.

La DREES a confié au département Santé de l'Institut BVA la réalisation de cette enquête dont **les réponses seront traitées de façon strictement anonyme et confidentielle.**

Ce questionnaire a pour objectif de recueillir des informations concernant l'organisation du service pratiquant les IVG, son activité ainsi que l'accompagnement des femmes mis en place. Merci de le transmettre à la personne qui, au sein de votre structure, est la plus à même de répondre à ces questions.

Comptant sur votre coopération pour veiller au bon remplissage de ce document, nous vous remercions de bien vouloir retourner ce questionnaire rempli **AVANT LE 26 AVRIL 2007** dans l'enveloppe T ci-jointe.

Tampon de l'établissement

I - Organisation et moyens

1 - Organisation du service IVG :

a - Le service est... *(Une seule réponse)*

- intégré à un service de gynécologie / obstétrique
 intégré à un service de chirurgie

b - Le service... *(Une seule réponse)*

- est dédié à l'IVG
 n'est pas dédié uniquement à l'IVG

2 - Travaillez vous en partenariat avec la permanence régionale téléphonique d'information relative à l'IVG et la contraception ?

- Oui
 Non

3 - Avez-vous établi des conventions avec des médecins pour la réalisation d'IVG médicamenteuses en ville ?

- Oui → Combien : conventions
 Non

4 - Avez-vous développé d'autres relations ou partenariats, formels ou informels (réunions périodiques...) avec des organismes spécialisés, des associations ? *(Plusieurs réponses possibles)*

- Oui, avec un centre de planification familial ou un établissement de conseil familial ou conjugal
 Oui avec un autre organisme, *précisez lequel* :

 Non, aucun

5 - Quels sont les horaires d'ouverture auxquels une femme peut prendre un rendez-vous ? *(Chaque ligne doit être remplie ou barrée si vous n'êtes pas concerné)*

a - Matin :

de h mn à h mn

b - Après-midi :

de h mn à h mn

c - En continu :

de h mn le matin

à h mn l'après-midi

d - Combien de jours dans la semaine ?

jours

6 - En dehors de ces horaires, une femme peut-elle être renseignée par le service sur les démarches à suivre (répondeur,...) ?

- Oui
 Non

7 - Combien de femmes pouvez-vous accueillir au maximum par semaine (lorsque tous les moyens du service sont disponibles) ? *(Une réponse par ligne)*

a - Pour la réalisation d'une IVG médicamenteuse (prise de Mifégyne®) :

femmes

b - Pour la réalisation d'une IVG chirurgicale :

femmes

II - Accompagnement psychologique

8 - Pour les premières consultations, proposez-vous un entretien psycho-social avant l'IVG aux femmes majeures, sur place, au sein de votre établissement ?

- systématiquement
 selon les situations
 non

9 - Pour les premières consultations, proposez-vous un entretien psycho-social avant l'IVG aux femmes majeures, dans un autre établissement ?

- systématiquement
 selon les situations
 non

10 - Un entretien psycho-social post-IVG est-il proposé aux femmes majeures, sur place, au sein de votre établissement ?

- systématiquement
 selon les situations
 non

11 - Un entretien psycho-social post-IVG est-il proposé aux femmes majeures, dans un autre établissement ?

- systématiquement
 selon les situations
 non

Si votre établissement propose des entretiens psychosociaux que ce soit avant ou après l'IVG (réponses en 8 et 10)

12 - Quels professionnels réalisent ces entretiens psycho-sociaux pour le service IVG (même à temps partiel) ?

(Plusieurs réponses possibles)

- Une assistante sociale
 Une conseillère conjugale
 Une psychologue
 Un médecin
 Un infirmier
 Une sage-femme
 Autre personne (précisez la fonction : _____)
_____)

III - Personnel intervenant pour la réalisation des IVG (au cours des 12 derniers mois)

13 - Merci de préciser le nombre de praticiens différents qui interviennent pour l'IVG (que ce soit pour les consultations ou la réalisation des IVG) au sein de ce service au cours des 12 derniers mois :

(Une réponse par ligne)

a - Gynécologues / obstétriciens

b - Anesthésistes

c - Généralistes

d - Chirurgiens

e - Sages-femmes

f - Autres praticiens

14 - Combien de sages-femmes prennent en charge les IVG sous délégation du médecin ?

(Si aucune sage-femme ne prend en charge les IVG sous délégation du médecin, noter 0)

sages-femmes

15 - Combien de sessions de formation pour la pratique de l'IVG en ville ont été organisées au cours des 12 derniers mois à l'attention des médecins conventionnés ?

sessions

Si au moins une formation a été organisée, répondez à 16 et 17

16 - S'agit il d'une formation (Une réponse par ligne)

théorique → nombre d'heures par session : h

pratique → nombre d'heures par session : h

17 - Combien de médecins de ville y ont participé au total dans les 12 derniers mois ?

médecins

IV - L'activité

18 - D'après vous, quel est environ le délai moyen entre le premier contact téléphonique et la réalisation de l'IVG dans votre établissement ? (Une seule réponse)

- Moins de 5 jours
 Entre 5 et 7 jours
 Entre 8 et 14 jours
 Entre 15 jours et 3 semaines
 Supérieur à 3 semaines

| Au sein de votre établissement, avez-vous la possibilité de prendre en charge... | | Les femmes que vous ne pouvez pas prendre en charge, sont réorientées vers... (plusieurs réponses possibles par ligne - remplir en mettant des croix dans les cases) | | | | | |
|--|--------------------------------|---|--------------------------|--------------------------|---|--------------------------|--------------------------|
| | | Autre établissement | Médecine de ville | Centre de planification | Permanence téléphonique régionale IVG/contraception | Autre (Précisez) | Aucune réorientation |
| Des mineures sans consentement parental | <input type="checkbox"/> Oui | | | | | <input type="checkbox"/> | |
| | <input type="checkbox"/> Non → | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | ----- | <input type="checkbox"/> |
| Des grossesses comprises entre 10 et 12 semaines | <input type="checkbox"/> Oui | | | | | <input type="checkbox"/> | |
| | <input type="checkbox"/> Non → | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | ----- | <input type="checkbox"/> |
| Des grossesses de plus de 12 semaines | <input type="checkbox"/> Oui | | | | | <input type="checkbox"/> | |
| | <input type="checkbox"/> Non → | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | ----- | <input type="checkbox"/> |
| Des femmes sans couverture sociale | <input type="checkbox"/> Oui | | | | | <input type="checkbox"/> | |
| | <input type="checkbox"/> Non → | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | ----- | <input type="checkbox"/> |

20 - Quelle est la part des premiers rendez-vous auxquels les femmes ne viennent finalement pas ?

- moins de 20% (moins de 1 sur 5)
- entre 20% et 50% (entre 1 sur 5 et 1 sur 2)
- entre 51% et 80% (entre 1 sur 2 et 4 sur 5)
- plus de 80% (plus de 4 sur 5)

21 - Proposez-vous systématiquement la consultation médicale de contrôle (consultation post-IVG) ?

a - Pour une IVG médicamenteuse

- Oui Non

b - Pour une IVG chirurgicale

- Oui Non

22 - Quelle est en moyenne la part de femmes qui reviennent en consultation post IVG dans votre établissement ? (Une seule réponse)

- moins de 20% (moins de 1 sur 5)
- entre 20% et 50% (entre 1 sur 5 et 1 sur 2)
- entre 51% et 80% (entre 1 sur 2 et 4 sur 5)
- plus de 80% (plus de 4 sur 5)

23 - Activité pendant le mois précédant l'enquête, c'est-à-dire au mois de mars 2007 :

(activité mesurée du 01/03 au 31/03)

a - Dans le service IVG : (Une réponse par ligne)

• Nombre d'IVG médicamenteuses

□ □ □ □

• Nombre d'IVG chirurgicales avec anesthésie locale

□ □ □ □

• Nombre d'IVG chirurgicales avec anesthésie générale

□ □ □ □

b - En cabinet conventionné avec le service IVG :

• Nombre d'IVG réalisées en cabinet par le(s) praticien(s) ayant passé convention avec le service

□ □ □ □

24 - Qui a rempli ce questionnaire ?

(Plusieurs réponses possibles)

- Le responsable du service ou de la structure
- Le secrétariat du service
- La surveillante
- Une autre personne (précisez la fonction) :

**Nous vous remercions d'avoir rempli ce questionnaire.
Merci de le retourner en le mettant dans l'enveloppe T ci-jointe.**